Avant d'ouvrir un jeu de données

Pour ouvrir ses données, il faut d'abord les maîtriser : quinze points à cocher avant de publier

Savoir ce qu'on a

Avant toute décision

- [] **Un responsable** du jeu de données, qui en répond.
- [] **L'origine** de chaque colonne, et le droit de la publier.
- [] **Les données de tiers** repérées : fournisseurs, partenaires, prestataires.
- [] **Le classement** du jeu de données : public, interne, sensible.
- [] **Les secrets protégés** écartés : affaires, sécurité, vie privée.

Protéger les personnes

Si des personnes peuvent être concernées

- [] **Les données personnelles** repérées, même indirectes.
- [] **Seules les colonnes utiles** gardées.
- [] **Une vraie anonymisation** : retirer le nom ne suffit pas.
- [] **Les petits effectifs** regroupés, pour qu'on ne reconnaisse personne.
- [] **Le croisement** avec d'autres données publiques testé.

Publier proprement

Pour que la donnée serve vraiment

- [] **Une licence ouverte** clairement indiquée.
- [] **Un format lisible par une machine** : un tableau, pas un PDF.
- [] **Une description** des colonnes, de la source et de la date.
- [] **La qualité vérifiée** : doublons, valeurs manquantes, unités.
- [] **Une mise à jour prévue**, avec un rythme et un contact.

Un PDF n'est pas une donnée réutilisable

Il se lit, mais ne se réutilise pas : impossible de le trier, de le filtrer ou de le croiser sans le retraiter.

Ouvrir n'est pas tout donner

On ouvre des données publiques, préparées et documentées. Le reste se protège, et c'est la même maîtrise.

Et la localisation ?

Une donnée ouverte est publique : son adresse ne compte plus. Tout se joue avant, dans la maîtrise.